

SCAD Covid : le télésuivi des patients Covid (suspectés ou confirmés)

Solution simple, gratuite et sans installation technique (ni pour le soignant, ni pour le patient)



Médecin en milieu hospitalier,

je souhaite mettre en place un **télésuivi*** de mes patients **diagnostiqués** ou **suspecté COVID** en sortie d'hospitalisation ou suite à leur passage aux urgences.

Je peux **gérer seul** ou **m'appuyer sur un IDEL** pour le télésuivi de ma patientèle. Le médecin traitant de mon patient peut être inclus dans l'équipe de prise en charge.

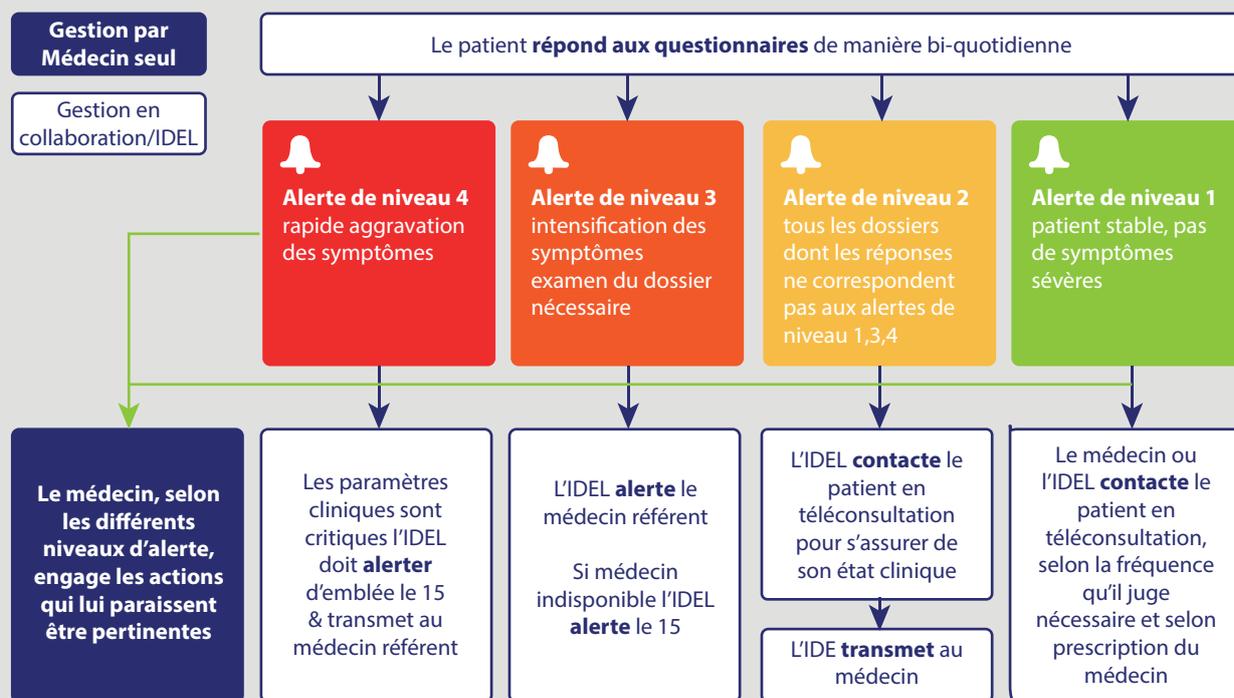
Attention

le travail en collaboration nécessite la prescription de l'acte de télésoin** infirmier avec la nomenclature : "Télésuivi COVID", précisant la fréquence bi-quotidienne de suivi, les signes d'alerte et les modalités de suivi.

Comment faire ?



- 1 Je **crée un compte** sur SCAD Covid afin d'avoir accès à l'application j'appelle le support au **02 50 53 70 01**
- 2 Je **crée un dossier d'inclusion par patient** / ou l'infirmier réalise l'inclusion
- 3 Je **compose l'équipe de prise en soin** en y incluant le médecin traitant et l'IDEL
- 4 Chaque patient **reçoit par sms ou mail un questionnaire** de relevé clinique à remplir 2 fois par jour (SpO2, fièvre, gêne respiratoire...)
- 5 Mes patients sont classés selon les réponses qu'ils apportent, en 4 degrés de gravité différents illustrés comme suit :



Le modèle d'organisation présenté ci-dessus est donné à titre illustratif. L'organisation reste du ressort du prescripteur.
Algorithme validé médicalement et basé sur les recommandations nationales, plus d'information sur les règles de gestion cliquer [ici](#)

Je dois **consulter quotidiennement mon tableau de bord** pour prendre connaissance des réponses de mes patients. (A noter : Lorsque je suis ajouté à une équipe de prise en charge, ou lorsqu'un de mes patients présente une **alerte de niveau 4, je suis prévenu par notification**).

- 6 A tout moment du suivi, **je peux téléconsulter avec mes patients** via Therap-e Web ou une autre solution de téléconsultation, ou bien par téléphone si le patient n'est pas équipé ou non autonome (dérogation au télésoin covid) pour m'enquérir de leur état de santé.

SCAD Covid

Un support utilisateurs accessible **du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00**, appelez le **02 50 53 70 01**



SCAD Covid
Un service **Therap-e**

*Le **télésuivi infirmier** participe, sur prescription médicale, à la surveillance clinique des patients suspectés d'infection ou reconnus atteints du covid-19. Le télésuivi infirmier est réalisé préférentiellement par vidéo transmission avec le patient, ou par téléphone si les équipements du patient et de l'infirmier ne le permettent pas.

Le **télésoin est une forme de pratique de soins à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Il met en rapport un patient avec un ou plusieurs pharmaciens ou auxiliaires médicaux dans l'exercice de leurs compétences.